L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS **EMAIL :** lemblemedujour@gmail.com - **TÉL :** +229 0195534395

N° 679 DU 05 NOVEMBRE 2026

INVESTISSEMENTS AU BÉNIN P. 02

WADAGNI OUVRE LA PORTE AUX CAPITAUX CAMEROUNAIS



VISITE DE COURTOISIE À L'ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT P. 03



DJOGBÉNOU sollicite les conseils et la bénédiction de Nicéphore SOGLO

ANIP P. 08

Le NPI bientôt délivré en moins de 4 heures



DIPLOMATIE P. 05



Malik Gomina à l'honneur

INVESTISSEMENTS AU BÉNIN

Wadagni ouvre la porte aux capitaux camerounais



(Le président du Groupe Simo Kam manifeste son intérêt pour les opportunités économiques du pays)

Le président de la République, Romuald Wadagni, poursuit sa dynamique d'ouverture économique aux investisseurs africains. Le mardi 3 novembre 2026, au Palais de la Marina, il a reçu en audience l'homme d'affaires camerounais Rodolphe Simo Kam, président du Conseil de surveillance du Groupe Simo Kam. Au cœur des échanges : les ambitions du groupe, les opportunités d'investissement au Bénin et les perspectives de coopération économique entre les deux pays.

Le Bénin continue de susciter l'intérêt des opérateurs économiques du continent. Cette fois-ci, c'est un important investisseur camerounais qui s'intéresse aux perspectives offertes par le marché béninois. Reçu par le chef de l'État, Romuald Wadagni, Rodolphe Simo Kam est venu présenter les activités de son groupe et explorer les possibilités d'implantation et de développement de nouveaux projets au Bénin.

Accompagné de son épouse, Sorelle Simo Kam, et de sa fille, Laetitia Yvana Simo, l'homme d'affaires a d'abord adressé ses félicitations au président béninois pour son accession à la magistrature suprême, à l'issue de l'élection présidentielle du 12 avril 2026. Il a ensuite exposé les différents domaines d'intervention de son groupe, qui développe ses activités dans plusieurs secteurs stratégiques.

Un groupe présent dans plusieurs secteurs d'activité

Le Groupe Simo Kam possède un portefeuille diversifié couvrant notamment le tourisme, l'hôtellerie de haut standing, la promotion immobilière, la santé et l'agrobusiness. Parmi ses principales structures figurent Sofitoul, spécialisée dans le tourisme en zone CEMAC, la société immobilière SCI Lord Land ainsi qu'All Luxury Suites Group, à l'origine du projet hôtelier Kempinski Shekinah Palace à Douala, au Cameroun.

Ce dernier projet constitue l'une des vitrines des ambitions du groupe dans l'hôtellerie de luxe et l'immobilier. Il témoigne de sa volonté de développer des infrastructures d'envergure et de renforcer sa présence dans différents marchés africains.

Wadagni encourage l'investissement au Bénin

Au cours de l'entretien, Rodolphe Simo Kam a exprimé son intérêt pour les réformes économiques engagées au Bénin ainsi que sa volonté d'y injecter des capitaux à travers des projets susceptibles de contribuer au développement du pays.

En réponse, le président Romuald Wadagni a salué la vision entrepreneuriale de son hôte. Il a également manifesté son intérêt pour les initiatives portées par le groupe camerounais, notamment son projet hôtelier à Douala, avant de l'encourager à concrétiser ses ambitions d'investissement sur le territoire béninois.

Cette audience traduit l'intérêt des autorités béninoises pour la mobilisation des capitaux africains et le renforcement des partenariats économiques Sud-Sud.

Si aucune annonce précise concernant le montant des investissements envisagés, leur calendrier ou les secteurs d'implantation n'a encore été rendue publique, cette rencontre ouvre néanmoins des perspectives intéressantes pour une éventuelle présence du Groupe Simo Kam au Bénin.

Pour le gouvernement béninois, l'enjeu demeure d'attirer davantage d'investisseurs, de stimuler le secteur privé et de favoriser la création de richesses et d'emplois. L'intérêt manifesté par cet opérateur économique camerounais vient ainsi renforcer les perspectives d'ouverture du Bénin aux investissements intra-africains.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel ''www.lemblemedujour.com''

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj,
faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION
ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emériс Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDATION
Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME
Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

VISITE DE COURTOISIE À L'ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT

Joseph DJOGBÉNOU sollicite les conseils et la bénédiction de Nicéphore SOGLO



Dans une démarche empreinte de respect pour les aînés et de reconnaissance envers les grandes figures de l'histoire politique du Bénin, le président de l'Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin DJOGBÉNOU, a rendu visite à l'ancien président de la République, Nicéphore Dieudonné SOGLO, dans la soirée du mardi 3 novembre 2026. La rencontre s'est déroulée au domicile de ce dernier, à la Haie-Vive, à Cotonou.

Cette visite de courtoisie a été l'occasion pour le président de la 10e législature de renouer avec une personnalité majeure de l'histoire démocratique béninoise. Accompagné du député Joël GODONOU et de quelques collaborateurs de son cabinet, Joseph DJOGBÉNOU est allé échanger avec le premier président de la République de l'ère du Renouveau démocratique et ancien maire de Cotonou, afin de bénéficier de son expérience et de ses précieux conseils.

Dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, les deux personnalités ont partagé des souvenirs, évoqué des moments marquants de l'histoire nationale et échangé sur les responsabilités liées à la conduite des institutions.

À l'issue de la rencontre, le président de l'Assemblée nationale n'a pas caché les motivations de sa démarche. Pour lui, Nicéphore SOGLO demeure une référence et une source d'inspiration. « Le Président Nicéphore Dieudonné SOGLO est une source d'inspiration et, depuis notre prise de fonction, nous ne sommes pas encore venus le voir. Nous sommes venus, au-delà de ce que nous avons dit, placer ce mandat sous sa bénédiction », a-t-il expliqué, saluant la richesse des conseils reçus ainsi que la bonne forme de son hôte. Une démarche qu'il inscrit dans une volonté de continuité entre les générations.

L'hommage à Rosine SOGLO, un moment de forte émotion

Particulièrement touché par cette marque d'attention, l'ancien chef de l'État a, pour sa part, exprimé sa profonde satisfaction d'accueillir le président de l'institution parlementaire. Il a surtout évoqué l'émotion ressentie lors du discours d'investiture de Joseph DJOGBÉNOU, qui avait rendu un hommage appuyé à son épouse, feue Rosine Vieyra SOGLO, figure emblématique de la vie politique et parlementaire béninoise.

Visiblement ému, le patriarche a confié avoir été profondément bouleversé par cet hommage. « Quand j'ai écouté son discours-là, malgré moi, les larmes me coulaient le long », a-t-il révélé, avant de demander qu'un exemplaire de ce discours lui soit transmis. Il a également exprimé toute sa fierté à l'endroit du président de l'Assemblée nationale.

Au-delà du caractère protocolaire, cette rencontre traduit un attachement aux valeurs de transmission, de reconnaissance et de dialogue entre les générations. En allant à la rencontre de Nicéphore SOGLO, Joseph DJOGBÉNOU pose un acte symbolique fort : celui d'un responsable institutionnel qui entend inscrire son mandat dans le respect de l'expérience des anciens et de la mémoire des grandes figures ayant marqué la construction démocratique du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU BÉNIN

Wadagni accélère la modernisation de l'administration



Fin des formalités répétitives, casier judiciaire instantané : une nouvelle étape dans la simplification des services publics

La promesse d'une administration plus simple, plus rapide et davantage au service des citoyens commence à prendre forme au Bénin. Inscrite au cœur du projet de société « Plus loin, ensemble » du président Romuald Wadagni, la réforme visant à éviter aux usagers de fournir plusieurs fois les mêmes informations entre progressivement dans sa phase opérationnelle. Depuis le 1er novembre 2026, une première application concrète est enregistrée dans le secteur de la justice avec la délivrance instantanée du bulletin de casier judiciaire. Une évolution qui illustre la volonté du chef de l'État de faire de la transformation numérique un véritable levier de simplification de la vie quotidienne des Béninois.

L'administration appelée à changer de méthode

Pendant longtemps, les usagers ont dû fournir les mêmes pièces justificatives à plusieurs services publics pour accomplir différentes formalités. Une pratique souvent contraignante, qui entraîne des déplacements supplémentaires, des pertes de temps et des procédures parfois fastidieuses.

Désormais, cette logique est appelée à évoluer. Lorsqu'une administration détient déjà une information fiable sur un citoyen, elle ne devrait plus lui demander de la fournir une nouvelle fois. Les services publics sont ainsi encouragés à mieux exploiter et partager, dans un cadre sécurisé, les données administratives disponibles.

Cette orientation constitue l'un des engagements du projet de société « Plus loin, ensemble » porté par Romuald Wadagni. Elle traduit une ambition de transformation profonde des pratiques administratives, avec pour objectif de placer l'usager au centre du service public.

Le casier judiciaire, première illustration concrète

La mise en œuvre de cette approche est désormais visible dans la délivrance du bulletin de casier judiciaire. Depuis le 1er novembre 2026, les demandeurs dont les informations sont disponibles et vérifiables dans les bases de données administratives peuvent obtenir leur document sans avoir à téléverser un acte de naissance ou à scanner une pièce d'identité.

Grâce à leur Numéro personnel d'identification (NPI), les usagers peuvent être identifiés directement à partir des données d'état civil déjà enregistrées.

La démarche s'effectue sur la plateforme service-public.bj. Il suffit de se connecter avec son NPI, de sélectionner le service « Casier judiciaire en instantané » et de valider sa demande. Lorsque les conditions sont réunies, le bulletin est généré automatiquement et mis à disposition pour téléchargement immédiat. La prestation est facturée à 1 900 FCFA.

Les Béninois de la diaspora peuvent également bénéficier de cette facilité à distance. Les dossiers nécessitant des vérifications complémentaires sont, quant à eux, transmis au Centre national du casier judiciaire (CNCJ).

Une administration plus proche des citoyens

Au-delà de cette première application, l'enjeu est de généraliser progressivement cette approche à l'ensemble des services publics. L'objectif est de réduire les lourdeurs bureaucratiques, d'améliorer les délais de traitement et de limiter les déplacements inutiles des usagers.

Pour Romuald Wadagni, la modernisation de l'État ne doit pas se limiter à la numérisation des documents et des procédures. Elle doit surtout se traduire par une amélioration tangible de la qualité des services rendus aux populations.

La réussite de cette réforme dépendra donc de la capacité des différentes administrations à adapter leurs méthodes de travail, à interconnecter leurs systèmes d'information et à garantir une utilisation sécurisée des données personnelles.

Avec cette première concrétisation dans le secteur de la justice, le gouvernement donne un signal en faveur d'une administration moins contraignante et plus performante. Pour les citoyens, la perspective est particulièrement appréciable : ne plus avoir à fournir plusieurs fois les mêmes informations pour bénéficier des services de l'État.

Une dynamique de modernisation dont l'extension à d'autres secteurs constituera un indicateur important de la transformation administrative annoncée par Romuald Wadagni.

Emeric Joël ALLAGBE

ÉVÉNEMENTIEL À PORTO-NOVO

ELONA HOUSE, un cadre d'exception pour les fêtes et les conférences

À Djassin Hounvié, dans la ville de Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme une adresse de choix pour l'organisation de mariages, anniversaires, cérémonies familiales et rencontres professionnelles. Avec ses espaces aménageables, ses salles climatisées et ses équipements adaptés, l'établissement entend offrir aux particuliers comme aux entreprises un cadre propice à la réussite de leurs événements.



Trouver un espace approprié pour organiser une cérémonie ou une rencontre professionnelle constitue souvent un véritable défi. À Porto-Novo, ELONA HOUSE apporte une réponse à ce besoin en mettant à la disposition de sa clientèle des salles de fêtes et de conférences adaptées à différentes occasions.

Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême ou une réunion professionnelle, l'établissement propose un cadre accueillant permettant de recevoir les invités dans de bonnes conditions. La modularité des espaces constitue l'un de ses atouts, offrant la possibilité d'adapter la configuration des salles à la nature et à l'envergure de chaque manifestation.

Des prestations pensées pour le confort des clients

Au-delà de la mise à disposition des espaces, ELONA HOUSE met en avant plusieurs services destinés à faciliter l'organisation des événements. L'établissement dispose notamment de salles climatisées, d'une assistance technique professionnelle et d'un groupe électrogène disponible pour contribuer à la continuité des activités en cas de coupure d'électricité.

Ces équipements représentent des avantages importants pour les organisateurs soucieux du confort de leurs invités et du bon déroulement de leurs cérémonies. Ils permettent également d'envisager des rencontres professionnelles et des conférences dans un environnement adapté.

Une adresse accessible à Porto-Novo

Situé à Djassin Hounvié, dans la ville capitale , ELONA HOUSE ambitionne de répondre aux attentes des familles, des associations, des entreprises et des institutions à la recherche d'un espace pour leurs manifestations.

À travers son offre de salles de fêtes et de conférences, l'établissement mise sur la polyvalence de ses installations pour accompagner les moments heureux des familles ainsi que les activités du monde professionnel.

Pour toute information ou réservation, les intéressés peuvent contacter ELONA HOUSE aux numéros suivants : 0198904640 / 0155499999 ou 0195534395 / 0155500707.

ELONA HOUSE : un espace pour célébrer, se réunir et réussir ses événements.

Marie Estelle AKANNI

DIPLOMATIE

MALIK GOMINA À L'HONNEUR



Une nouvelle responsabilité diplomatique qui mérite reconnaissance et encouragements.

Son Excellence Malik Gomina, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Bénin près la Fédération de Russie et auprès de neuf autres pays, reçoit les félicitations à l'occasion de cette importante mission au service de la diplomatie béninoise.

Cette fonction stratégique lui confère une responsabilité majeure dans le renforcement des relations bilatérales, la promotion de la coopération entre le Bénin et les pays de son accréditation, ainsi que le rayonnement de l'image du Bénin sur la scène internationale.

À travers cette mission, les attentes portent notamment sur le développement des partenariats économiques, commerciaux, scientifiques, culturels et universitaires, mais également sur la défense des intérêts des ressortissants béninois vivant dans les pays concernés.

Des félicitations et des vœux de réussite

À Son Excellence Malik Gomina, vont des félicitations chaleureuses et des vœux de plein succès dans l'accomplissement de cette noble mission. Puisse son engagement contribuer au raffermissement des liens d'amitié et de coopération entre le Bénin, la Fédération de Russie et les autres pays relevant de son accréditation.

Que cette responsabilité diplomatique soit couronnée de résultats concrets, au bénéfice du Bénin et de ses populations.

L'Emblème du Jour adresse ses sincères félicitations à Son Excellence Malik Gomina et lui souhaite plein succès dans ses fonctions.

Emeric Joël ALLAGBE

COOPÉRATION MILITAIRE BÉNIN–HAÏTI

Cotonou ouvre ses écoles militaires aux futurs officiers haïtiens

Le Bénin entend mettre son expertise militaire au service de la reconstruction des Forces armées d'Haïti. À l'occasion d'une visite de travail du commandant en chef de l'armée haïtienne, le lieutenant-général Derby Guerrier, les autorités militaires béninoises ont exprimé leur disponibilité à former de jeunes Haïtiens dans leurs établissements militaires. Une coopération qui pourrait également ouvrir la voie à un accompagnement plus large dans la recherche de solutions à la crise sécuritaire haïtienne.

La coopération entre le Bénin et Haïti franchit une nouvelle étape. Le mardi 3 novembre 2026, le chef d'état-major général des Forces armées béninoises, le général de corps d'armée Fructueux Gbaguidi, a reçu à Cotonou son homologue haïtien, le lieutenant-général Derby Guerrier, en visite de travail au Bénin.

Au cœur de cette rencontre entre les deux responsables militaires : le renforcement des capacités des Forces armées d'Haïti, la formation de nouveaux cadres et le partage de l'expérience béninoise en matière de défense et de sécurisation du territoire.

Le Bénin sollicité pour former les cadres haïtiens

Démobilisées en 1995 puis remobilisées en 2018, les Forces armées d'Haïti sont confrontées à d'importants défis organisationnels. Malgré les efforts de recrutement engagés ces dernières années, l'institution militaire haïtienne souffre encore d'un manque d'officiers et de cadres suffisamment formés pour assurer efficacement l'encadrement des troupes.

Face à cette situation, le lieutenant-général Derby Guerrier a sollicité l'expertise du Bénin, dont les structures de formation militaire constituent un atout pour le développement des compétences des personnels de défense.

Une démarche favorablement accueillie par le général Fructueux Gbaguidi. Le chef d'état-major général des Forces armées béninoises a fait savoir que les écoles militaires du Bénin étaient disposées à accueillir de jeunes ressortissants haïtiens pour leur formation.

L'ambition est de contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération de militaires et d'officiers capables de participer à la reconstruction de l'armée haïtienne, à la protection des populations et à la défense de l'intégrité territoriale.

Une coopération qui dépasse la simple formation

Au-delà de la formation militaire, les discussions ont également porté sur les possibilités d'accompagnement d'Haïti dans ses efforts de rétablissement de la sécurité.

Confronté à une grave crise sécuritaire, avec des groupes armés qui contrôlent plusieurs zones stratégiques et perturbent le fonctionnement du pays, Haïti recherche des partenaires susceptibles de contribuer au renforcement de ses capacités de défense.

Le partage de l'expérience béninoise, notamment dans le domaine de la sécurisation du territoire et de la lutte contre les menaces armées, apparaît ainsi comme un axe important de cette coopération.

Toutefois, une éventuelle participation de militaires béninois à une opération de sécurisation sur le territoire haïtien ne saurait être considérée comme déjà acquise. Une telle décision relève des prérogatives des autorités politiques compétentes.

Des liens historiques au service d'un partenariat stratégique

Cette initiative traduit également la profondeur des relations historiques et humaines entre les deux peuples. Le Bénin et Haïti partagent en effet une histoire marquée par des liens culturels et mémoriels forts.

En mettant ses infrastructures de formation militaire à la disposition de son pays frère, le Bénin confirme sa volonté de promouvoir une coopération fondée sur le partage des compétences, la solidarité et le renforcement des institutions.

Cette visite de travail ouvre ainsi de nouvelles perspectives dans les relations bilatérales entre Cotonou et Port-au-Prince. Elle pourrait permettre aux deux pays de bâtir un partenariat militaire durable, avec pour priorité la formation des ressources humaines et le renforcement des capacités de défense haïtiennes.

Emeric Joël ALLAGBE



TOURISME À PORTO-NOVO

Résidences FENOU : le confort d'un appartement, la chaleur d'un véritable foyer

À Porto-Novo, les visiteurs disposent désormais d'une adresse pensée pour conjuguer confort, convivialité et sérénité.

À la recherche d'un cadre agréable pour séjourner à Porto-Novo ? Les Résidences FENOU proposent une formule qui entend répondre aux attentes des touristes, voyageurs d'affaires, familles et visiteurs de passage dans la capitale béninoise. Situées à Djassin Houinvié, à Dowa, ces résidences mettent en avant des appartements conçus pour offrir aux occupants une expérience différente de celle d'un hébergement classique.

Loin de l'ambiance impersonnelle que peuvent parfois offrir certains établissements, les Résidences FENOU misent sur une atmosphère chaleureuse et familiale. « Votre confort, notre priorité », telle est la promesse affichée par l'établissement, qui invite les visiteurs à retrouver la chaleur d'un foyer durant leur séjour.

Comme à la maison, loin de chez soi

Pour les touristes qui souhaitent prendre le temps de découvrir Porto-Novo et ses environs, disposer d'un espace confortable constitue un véritable atout. Les Résidences FENOU proposent ainsi des chambres privées et des espaces de vie conviviaux, permettant aux visiteurs de se détendre après leurs sorties, de partager des repas et de préparer sereinement leurs activités du lendemain.

L'aménagement intérieur, présenté comme authentique et soigné, associe confort et fonctionnalité. L'objectif est de permettre à chaque résident de profiter de son séjour à son propre rythme, que ce soit pour quelques nuits ou pour une période plus longue.

Une adresse adaptée aux touristes

Porto-Novo constitue une étape incontournable pour les visiteurs désireux de découvrir le patrimoine, la culture et l'histoire du Bénin. Pour accompagner cette découverte, le choix de l'hébergement joue un rôle important.

En optant pour les Résidences FENOU, le voyageur peut bénéficier d'un cadre résidentiel qui favorise à la fois repos, intimité et convivialité. L'établissement met notamment en avant quatre caractéristiques : luxe et confort, décor authentique, prix abordable et emplacement stratégique.

Cette combinaison vise particulièrement les touristes qui recherchent une alternative aux hôtels traditionnels, avec davantage de sensation de « chez-soi ».

Un séjour sans interruption grâce au groupe électrogène

Autre élément mis en avant par les Résidences FENOU : la disponibilité d'un groupe électrogène sur place. Cette solution permet à l'établissement de maintenir ses services en cas de coupure d'électricité, contribuant ainsi à assurer la continuité et le confort du séjour.

Pour un visiteur qui souhaite profiter pleinement de ses vacances, disposer d'un hébergement où les commodités essentielles restent accessibles constitue un avantage appréciable.

Porto-Novo autrement, avec FENOU comme point de départ



Séjourner aux Résidences FENOU, c'est également choisir de s'installer dans l'environnement de Porto-Novo pour mieux partir à la découverte de la ville et de ses richesses. Après une journée consacrée aux visites, aux rencontres ou aux activités professionnelles, les voyageurs peuvent retrouver un espace conçu pour la détente et le repos.

Touristes, familles, professionnels ou visiteurs de passage : les Résidences FENOU se présentent ainsi comme une solution d'hébergement alliant indépendance, confort et convivialité.

FENOU, une invitation à poser ses valises

Pour celles et ceux qui préparent un séjour à Porto-Novo, une adresse mérite donc d'être inscrite dans le carnet de voyage : les Résidences FENOU, à Djassin Houinvié – Dowa.

Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer. Une promesse qui résume l'esprit de ces résidences : offrir au visiteur non seulement un lieu où dormir, mais surtout un cadre où il peut se sentir chez lui pendant son séjour.

Contacts :

Djassin Houinvié – Dowa, Porto-Novo
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99
+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Augusta DAKPOGAN

ALLADATIN CODJO BARNABÉ GUEZO

Les derniers hommages à Dah Canaton prévus pour le samedi 7 novembre 2026

Décédé à l'âge de 100 ans révolus, l'ancien agent spécial du Trésor sera conduit à sa dernière demeure le samedi 7 novembre prochain à Abomey.

La famille ALLADATIN, les dynasties royales HOUEGBADJA et GUEZO, ainsi que les familles parentes, alliées et amies s'apprêtent à rendre un ultime hommage à ALLADATIN Codjo Barnabé GUEZO, affectueusement connu sous le nom de Dah Canaton.

Endormi dans la mort le 5 octobre 2026, dans sa 101e année, le regretté était un ancien agent spécial du Trésor à la retraite. Sa disparition constitue une profonde douleur pour ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frères, sœurs et l'ensemble de ses proches.

Les cérémonies funèbres sont prévues pour le samedi 7 novembre 2026 à Abomey, conformément au programme établi par la famille.

La journée débutera à 10 heures par la levée du corps à la morgue du Centre hospitalier départemental (CHD) de Goho, à Abomey. À 11 heures, un discours d'enterrement sera prononcé au Bis Hôtel. La mise en place des participants prendra fin à 10 h 30.

L'inhumation est prévue à 12 h 45 au domicile du défunt, dans l'intimité familiale. Les condoléances seront reçues au Bis Hôtel, immédiatement après le discours d'enterrement.

À travers cette annonce, les familles endeuillées invitent parents, amis, connaissances et toutes les personnes touchées par cette disparition à prendre part aux obsèques ou à s'unir d'intention à ces moments de recueillement.

En cette douloureuse circonstance, les pensées vont particulièrement à la famille ALLADATIN et à toutes les familles parentes et alliées, qui trouvent dans leur foi et l'espérance de la résurrection la force de traverser cette épreuve.

Que la mémoire de Dah Canaton demeure vivante dans le cœur de ses proches.

Emeric Joël ALLAGBE

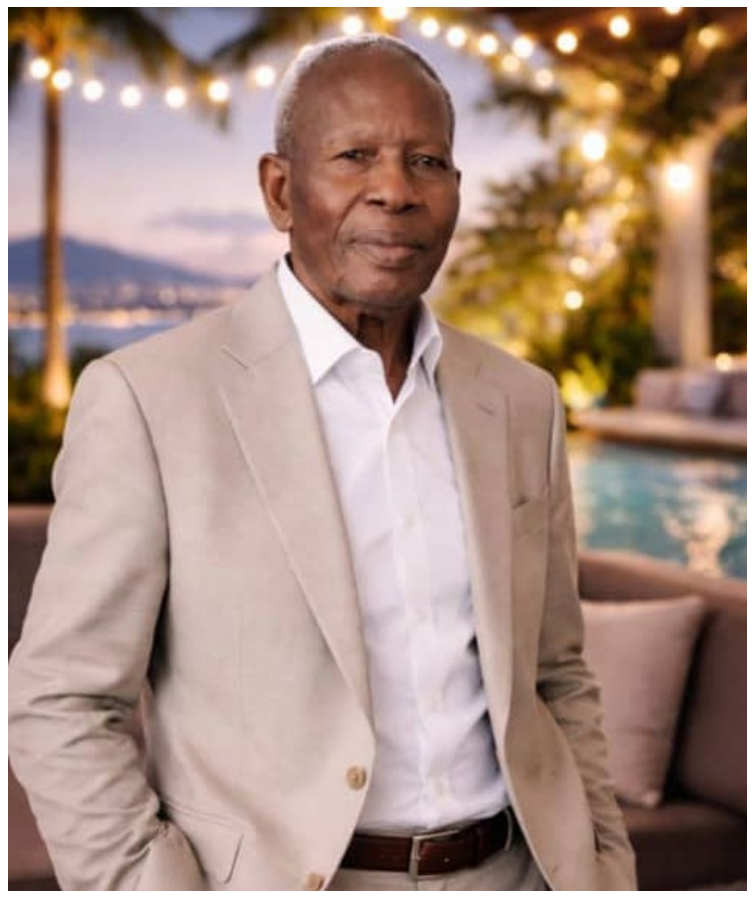





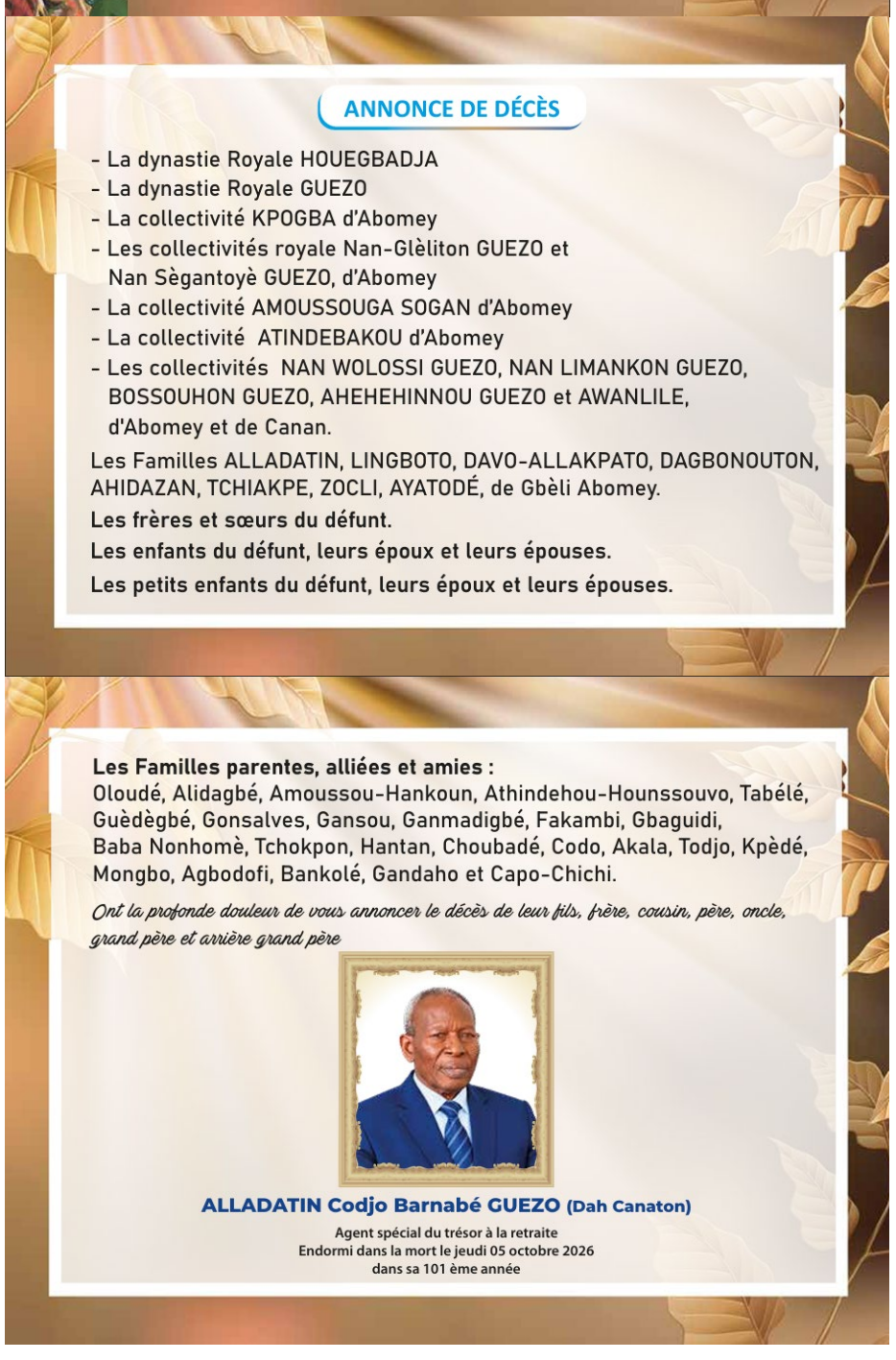

ANIP

Le NPI bientôt délivré en moins de 4 heures

(10,5 millions de services rendus, 98 % d'enrôlement et 165 nouvelles tablettes pour accélérer les prestations)

L'Agence nationale d'identification des personnes (ANIP) franchit une nouvelle étape dans l'amélioration de ses services. Avec plus de 10,5 millions de prestations déjà réalisées, un taux d'enrôlement de 98 % et le renforcement de ses équipements numériques par 165 tablettes supplémentaires, l'institution entend accélérer davantage ses opérations au profit des populations.

Cette montée en puissance vise notamment à réduire considérablement les délais de traitement des demandes liées au Numéro personnel d'identification (NPI). L'objectif annoncé est de parvenir à délivrer ce précieux identifiant en moins de quatre heures, une perspective qui pourrait faciliter davantage les démarches administratives des citoyens.

Une administration plus rapide et plus proche des citoyens

Au-delà de ces performances, l'ANIP poursuit sa politique de modernisation et de décentralisation. Les 165 nouvelles tablettes permettront notamment aux secrétaires d'arrondissement d'accompagner les citoyens dans la mise à jour de leurs informations personnelles, la récupération du NPI et l'obtention de certains actes administratifs.

Les résultats enregistrés illustrent cette évolution : quatre millions de citoyens ont bénéficié des services de l'Agence, avec 10,5 millions de prestations réalisées, dont 75 % en ligne ou à distance. En septembre 2026, 50 109 personnes ont également obtenu leur tout premier acte de naissance.

De nouvelles réformes en perspective

L'ANIP prévoit également plusieurs initiatives, notamment l'enregistrement dérogatoire des naissances pour les enfants de 13 ans au plus, l'enrôlement d'environ 30 000 réfugiés en novembre 2026 et la mise à disposition en ligne des actes de décès et de mariage.

À travers ces différentes réformes, le Directeur général, Aristide Guy Adjinacou Gnahoui, entend faire de l'ANIP une administration davantage accessible, efficace et inclusive. Il a, à cet effet, sollicité l'accompagnement des préfets pour faciliter le déploiement des initiatives sur l'ensemble du territoire national.

Avec l'ambition de rendre le NPI disponible en moins de quatre heures d'ici à la fin de l'année 2026, l'ANIP affiche clairement sa volonté de réduire les délais, de simplifier les formalités et de rapprocher durablement les services publics des populations.

Emeric Joël ALLAGBE



EMPLOI À L'ÉTRANGER

Le Bénin bloque les recrutements vers trois pays du Golfe

Les autorités veulent mieux encadrer les placements et protéger les travailleurs béninois à l'étranger

Le gouvernement béninois vient de prendre une mesure importante concernant l'emploi de ses ressortissants à l'étranger. Les nouveaux départs de travailleurs béninois vers le Koweït, les Émirats arabes unis et Bahreïn sont provisoirement suspendus. Cette décision vise à assainir les procédures de recrutement et à renforcer la protection des compatriotes désireux de travailler dans ces pays.

La mesure a été portée à la connaissance du public par l'ambassade du Bénin au Koweït, à travers un avis daté du 19 octobre 2026. Elle concerne les opérations de placement de main-d'œuvre vers les trois destinations du Golfe.

Au-delà de la suspension des départs, les autorités béninoises entendent également mettre de l'ordre dans les démarches administratives liées à ces recrutements. Ainsi, certaines formalités entrant dans la constitution des dossiers de placement sont également concernées, notamment la certification des extraits de casier judiciaire destinés aux procédures de recrutement.

Un meilleur contrôle des recrutements

À travers cette décision, le gouvernement entend renforcer son contrôle sur les mécanismes d'envoi de travailleurs béninois à l'étranger. Il s'agit notamment de mieux encadrer les intermédiaires, de surveiller les procédures de recrutement et de garantir un meilleur suivi des compatriotes une fois installés dans leurs pays d'accueil.

L'ambassadeur du Bénin au Koweït, Badirou Aguemon, invite les ressortissants concernés à respecter strictement les nouvelles dispositions afin d'éviter toute opération de placement réalisée en dehors du cadre défini par les autorités.

Les candidats à l'expatriation appelés à la vigilance

Cette suspension intervient dans un contexte où les pays du Golfe représentent des destinations professionnelles recherchées par de nombreux Béninois, notamment en quête de meilleures perspectives économiques et de nouvelles opportunités d'emploi.

En attendant la levée de cette mesure, les candidats au départ sont donc invités à la prudence et doivent éviter d'engager des démarches de recrutement sans s'assurer de leur conformité aux dispositions officielles.

Pour les autorités béninoises, l'enjeu est désormais de mieux organiser la mobilité professionnelle internationale, tout en prévenant les risques d'abus et en assurant une meilleure protection des travailleurs nationaux.

L'objectif est clair : faire de l'emploi à l'étranger une véritable opportunité, et non une porte ouverte à la vulnérabilité des travailleurs béninois.

Emeric Joël ALLAGBE



DIPLOMATIE SOUS-RÉGIONALE

Siaka CISSOKO prend les commandes de la représentation résidente de la CEDEAO au Bénin

Le Bénin accueille un nouveau Représentant résident de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Siaka CISSOKO vient officiellement de prendre ses fonctions à la tête de la représentation de l'organisation sous-régionale dans le pays.

Dans le cadre de sa prise de fonction, le nouveau Représentant résident de la CEDEAO au Bénin a été reçu en audience par la ministre des Affaires étrangères, Corinne AMORI BRUNET. À cette occasion, il lui a présenté ses lettres de cabinet, marquant ainsi le début officiel de sa mission diplomatique.

Cette rencontre a constitué un cadre d'échanges autour des relations entre le Bénin et l'institution communautaire. Selon les informations communiquées par le ministère des Affaires étrangères, les discussions ont notamment porté sur l'engagement du Bénin en faveur de l'intégration régionale, ainsi que sur les différents projets et axes de coopération en cours.

L'arrivée de Siaka CISSOKO intervient dans un contexte où la coopération régionale, la consolidation des relations entre les États membres et la promotion de l'intégration ouest-africaine demeurent des enjeux majeurs.

À travers cette nouvelle mission, le diplomate aura ainsi à accompagner le renforcement des relations entre la CEDEAO et le Bénin, dans la perspective d'une coopération régionale davantage dynamique et bénéfique aux populations.

L'Emblème du Jour



CONSEIL DES MINISTRES

UN NOUVEAU VISAGE POUR LE HAUT COMMANDEMENT MILITAIRE



Le Conseil des ministres procède à plusieurs nominations stratégiques au sein des Forces armées

Le haut commandement militaire béninois connaît un important réaménagement. À l'issue du Conseil des ministres, plusieurs officiers supérieurs et généraux ont été nommés à des fonctions stratégiques au sein des Forces armées béninoises et de l'appareil de défense nationale. Ces décisions concernent notamment l'état-major général, les différentes composantes de l'armée ainsi que les structures chargées de la coordination et de la stratégie militaires.

À la tête du dispositif militaire, le Général de Corps d'Armée Abou ISSA est nommé Chef d'État-major général des Forces armées béninoises. Il aura la responsabilité de la coordination et de la conduite du commandement militaire.

Dans le même élan, plusieurs officiers sont appelés à de nouvelles responsabilités au sein des différentes composantes des forces de défense.

De nouvelles nominations dans les différentes composantes de l'armée

Pour l'Armée de terre, le Colonel André DOKOUI-FOFO est nommé Chef d'État-major, tandis que le Colonel Toussaint GBESSEMEHLAN prend les fonctions d'adjoint.

À la tête de la Garde nationale, le Colonel-major Saturnin OBELAKOU est désigné Chef d'État-major. Il sera secondé par le Colonel Valère ADAMASSOU.

S'agissant de l'Armée de l'air, le Colonel Hervé ALOTCHENOU est nommé Chef d'État-major, avec pour adjoint le Colonel Grégoire AMETONOU.

Quant à la Marine nationale, elle sera désormais dirigée par le Colonel Dossa Alexandre HOUNKPATIN, nommé Chef d'État-major. Le Colonel Émile SAMA occupera le poste d'adjoint.

Des responsabilités renforcées dans la coordination stratégique

Au-delà des états-majors, le Conseil des ministres a également procédé à des nominations au niveau des structures stratégiques de la défense nationale.

Ainsi, le Général Fructueux GBAGUIDI est nommé Secrétaire permanent du Conseil de défense et de sécurité, une fonction prévue à l'article 62 de la Constitution.

Par ailleurs, le Général Faïzou GOMINA devient Conseiller du ministre de la Défense nationale chargé de la coopération militaire internationale.

Le Colonel-major Hermann AVOCANH est, quant à lui, nommé Conseiller du ministre de la Défense nationale pour la stratégie liée à la troisième dimension.
Un réaménagement stratégique de l'appareil de défense

À travers cette série de nominations, les autorités béninoises procèdent à une nouvelle organisation des principales instances de commandement et de réflexion stratégique de l'institution militaire.

Ce réaménagement touche aussi bien les forces terrestres, aériennes et navales que la Garde nationale et les structures de coordination de la défense.

L'objectif est de disposer d'un dispositif de commandement structuré, capable de répondre aux défis sécuritaires actuels et aux exigences de défense et de protection du territoire national.

Emeric Joël ALLAGBE

HUIT PRÉSUMÉS MALFAITEURS ARRÊTÉS À COTONOU POUR CAMBRIOLAGES ET VOLS DE MOTOS

Un réseau de receleurs démantelé, le présumé cerveau toujours en fuite

La Police républicaine vient de porter un nouveau coup à l'insécurité dans le département du Littoral. Huit individus soupçonnés d'appartenir à un réseau spécialisé dans les cambriolages et les vols de motocyclettes ont été interpellés à la suite d'opérations menées dans plusieurs localités de Cotonou et de ses environs.

L'affaire remonte à des renseignements faisant état de l'existence d'un groupe de présumés malfaiteurs opérant depuis le quartier Yagbé et préparant des incursions criminelles dans la zone d'Akpakpa. Les investigations conduites par les éléments du commissariat du premier arrondissement de Cotonou ont permis de localiser et d'interpeller huit suspects à Agblangandan, Ekpè ainsi que dans les 5e et 7e arrondissements de Cotonou.

Les personnes arrêtées sont notamment soupçonnées d'association de malfaiteurs, de vol qualifié, de complicité de vol qualifié, de recel et de détention et consommation de chanvre indien. Toutefois, le présumé principal animateur du réseau a réussi à échapper aux opérations policières et demeure activement recherché.

Des objets volés et du matériel de cambriolage saisis

Les perquisitions effectuées dans le cadre de cette enquête ont permis aux enquêteurs de mettre la main sur plusieurs objets présumés issus de leurs activités criminelles. Parmi les éléments saisis figurent un téléviseur LG de 55 pouces, un ordinateur portable HP, une trottinette ainsi que diverses pièces de motocyclettes.

Deux crics automobiles ont également été retrouvés. Selon les renseignements recueillis par la police, ces équipements auraient servi à forcer les fenêtres des habitations ciblées lors des cambriolages.

Quatre téléphones portables ont aussi été saisis. Leur exploitation a permis aux enquêteurs de découvrir des échanges entre les présumés cambrioleurs et des personnes soupçonnées de jouer le rôle de receleurs.

Une dizaine de motos acheminées vers un pays voisin

Les investigations révèlent également une dimension transfrontalière de cette affaire. Les conversations retrouvées dans les téléphones saisis feraient notamment état du transfert d'une dizaine de motocyclettes volées vers un pays voisin, où elles auraient été revendues.

Les recherches se poursuivent pour retrouver le présumé chef du réseau, identifier d'éventuels complices et localiser les motos qui auraient été acheminées hors du territoire national.

Dans le sillage de ces arrestations, plusieurs victimes se sont déjà présentées au commissariat pour signaler des cambriolages et des vols de motos. Quatre victimes ont, à ce stade, été formellement identifiées.

Cette opération témoigne de la poursuite des efforts de la Police républicaine contre les réseaux de vols et de recel. Les investigations devraient permettre de faire toute la lumière sur l'étendue des activités de ce groupe présumé.

Emeric Joël ALLAGBE

SANTÉ PUBLIQUE AU BÉNIN

« Une seule santé » : le Bénin mise sur une approche intégrée



(Santé humaine, animale et environnementale au cœur d'une stratégie commune de prévention)

Face à la multiplication des risques sanitaires et environnementaux, le Bénin renforce sa stratégie de prévention à travers une meilleure coordination des secteurs de la santé humaine, animale et environnementale. Cette démarche a été mise en avant à l'occasion du lancement officiel, le mardi 3 novembre 2026 à Cotonou, de la 11e édition de la Journée mondiale de l'approche « Une seule Santé ».

La cérémonie a connu la participation de plusieurs autorités gouvernementales et territoriales, de professionnels de la santé, de partenaires techniques et financiers ainsi que des représentants de la société civile.

Au cœur de cette initiative se trouve une conviction fondamentale : la santé humaine est étroitement liée à celle des animaux et à la qualité de l'environnement. Les maladies infectieuses, les risques de contamination, les changements environnementaux et les menaces liées à la dégradation des écosystèmes exigent désormais des réponses coordonnées et multisectorielles.

À travers l'approche « Une seule Santé », le Bénin entend donc consolider les mécanismes de surveillance, anticiper les menaces sanitaires et améliorer les capacités de prévention et de riposte. Il s'agit notamment de favoriser le partage d'informations, la collaboration entre les acteurs concernés et la mise en œuvre de politiques publiques cohérentes.

Cette mobilisation traduit la volonté des autorités béninoises de promouvoir une vision globale de la santé, dans laquelle les différents secteurs ne travaillent plus de manière isolée, mais conjuguent leurs efforts pour protéger durablement les populations.

Au-delà de la célébration de cette journée mondiale, l'enjeu est de faire de cette synergie un véritable levier de sécurité sanitaire, de protection de l'environnement et de développement durable au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE





LIBERTÉ DE LA PRESSE ET CODE DU NUMÉRIQUE

L'UPMB et Amnesty International Bénin accordent leurs violons



(Un plaidoyer commun envisagé pour la relecture des dispositions controversées du Code du numérique)

Le siège de l'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB) a accueilli, le mardi 3 novembre 2026, une délégation d'Amnesty International Bénin. Cette rencontre avec les responsables de la huitième mandature de la faitière des médias a été l'occasion d'aborder les défis liés à la liberté de la presse, à la protection des journalistes et à la relecture de certaines dispositions du Code du numérique.

Conduite par son Directeur exécutif, Dieudonné DAGBETO, la délégation d'Amnesty International Bénin était composée également de Glory HOSSOU, Coordonnateur média et surveillance des droits humains, et d'Eric Orion BIAO, Coordonnateur de l'Éducation aux droits humains.

Au cours des échanges, les deux parties ont particulièrement mis l'accent sur les enjeux de la liberté d'expression dans l'environnement numérique béninois. Les discussions ont notamment porté sur les articles 550 et suivants du Code du numérique, dont certaines dispositions suscitent des préoccupations au sein de la corporation journalistique. Ces textes sont considérés comme une source d'inquiétude pour les professionnels des médias, les blogueurs et les citoyens, au regard de leurs implications sur la liberté d'expression.

Pour l'UPMB, l'accompagnement des organisations de défense des droits humains, à l'image d'Amnesty International, constitue un levier important pour faire avancer les revendications de la presse. La faitière entend ainsi renforcer les initiatives de plaidoyer en faveur d'un assouplissement des dispositions jugées contraignantes et d'un meilleur encadrement de l'exercice du métier de journaliste.

Un plaidoyer commun en perspective

De part et d'autre, Dieudonné DAGBETO et l'équipe de l'UPMB, conduite par son président, Hervé Prudence HESSOU, ont souligné l'importance d'une mobilisation concertée pour obtenir la relecture des dispositions controversées du Code du numérique.

Pour Amnesty International Bénin, la protection des journalistes dépasse largement les intérêts d'une corporation. Elle représente une exigence démocratique et une condition essentielle à la consolidation de l'État de droit.

Cette convergence de vues ouvre la voie à un partenariat plus étroit entre les deux institutions. Plusieurs pistes de collaboration ont été évoquées, notamment l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités des journalistes, des campagnes conjointes de sensibilisation aux droits humains ainsi que des actions de plaidoyer auprès des législateurs et des autorités compétentes.

La rencontre a également permis à l'UPMB de présenter à ses hôtes les huit axes stratégiques qui constituent la feuille de route de la huitième mandature. Une démarche qui traduit la volonté de la nouvelle équipe dirigeante de faire de la défense des intérêts des professionnels des médias, de la liberté de la presse et de la responsabilité journalistique des priorités de son action.

À travers cette prise de contact, l'UPMB et Amnesty International Bénin affichent ainsi leur volonté de conjuguer leurs efforts pour un environnement médiatique plus protecteur des libertés et respectueux des droits fondamentaux.

Emeric Joël ALLAGBE

BÉNIN

LA FACTURE NORMALISÉE NE DOIT PAS COÛTER PLUS CHER

La Direction générale des Impôts rappelle que la délivrance d'une facture normalisée ne saurait justifier une augmentation du prix payé par le client.

« Vous voulez une facture ? Alors, le prix augmente ! » Cette remarque, parfois entendue dans les boutiques et auprès de certains prestataires de services, est une pratique que la Direction générale des Impôts (DGI) entend combattre.

À travers une communication officielle, l'administration fiscale rappelle que la facture normalisée ne constitue nullement une option payante. Autrement dit, un commerçant ou un prestataire ne peut pas conditionner sa délivrance au paiement d'un supplément par le client.

En effet, présenter la facture comme un service supplémentaire revient à décourager les consommateurs de la réclamer. Une telle attitude nuit à la transparence des transactions commerciales et compromet les efforts engagés pour renforcer la formalisation des activités économiques.

La facture normalisée joue pourtant un rôle essentiel dans la traçabilité des opérations commerciales. Elle permet notamment de justifier les achats, de sécuriser les transactions et de contribuer à une meilleure organisation du système fiscal.

La DGI invite ainsi les consommateurs à ne pas céder à cette pratique et à réclamer systématiquement leur facture lors de leurs achats ou après une prestation de services.

Le message est sans ambiguïté : la facture normalisée ne doit pas devenir un moyen d'augmenter artificiellement le montant à payer. Elle fait partie des exigences de transparence qui doivent accompagner les transactions commerciales.

Au-delà du rappel fiscal, l'enjeu est également celui de la protection du consommateur et de l'instauration de relations commerciales plus équitables au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



Deux espaces d'exception,

UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.

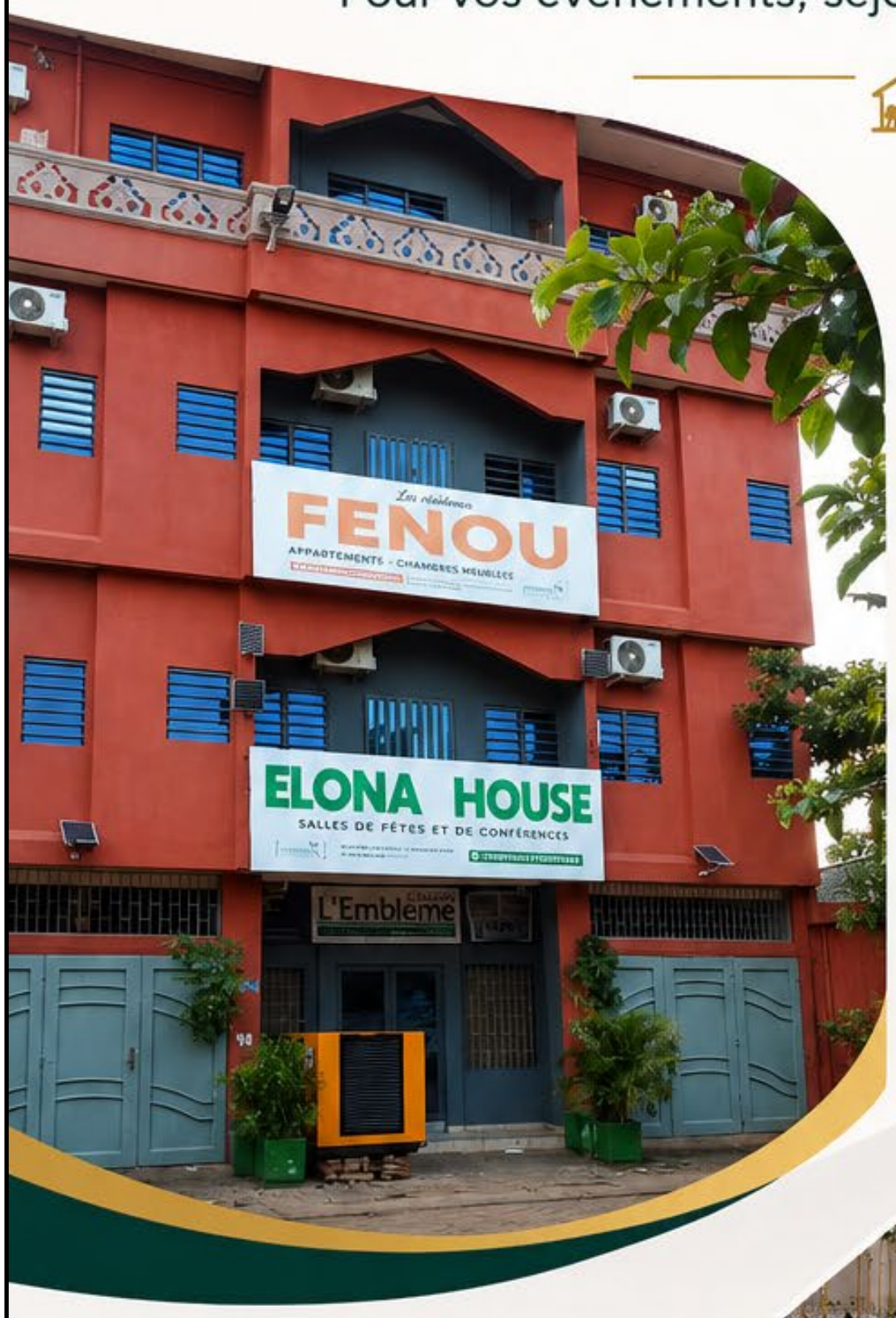

Les résidences

FENOU

Votre confort, notre priorité

- Chambres privées et cuisine conviviale
- Luxe et confort, décor authentique
- Emplacement stratégique
- Groupe électrogène disponible







ELONA HOUSE

Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille… Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- SALLES CLIMATISÉES
- GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE

Djassin Hounvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999

+229 0195534395 / 0155500707

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LES DEUX SITES